

## Message aux médecins signataires du MMS du 25-11-12:

Cher-e-s Ami-e-s,

Comme vous le savez, le débat sur les dépassements d'honoraires médicaux a été segmenté par nos gouvernants, qui n'ont pas voulu un débat parlementaire global. Le volet ambulatoire a été soumis à négociation conventionnelle avec maintien "à tout prix" des échanges dans ce cadre (cf. rappels téléphoniques de Marisol Touraine le mardi 23 octobre, après l'annonce de l'échec officiel, puis signatures dégroupées pendant 3 jours).

Le volet hospitalier ("activité libérale à l'hôpital") est actuellement sous traité à la "mission Dominique LAURENT", indépendante de la "mission COUTY". Elle a commencé ses auditions en novembre. Elle devait remettre son rapport fin 2012, finalement ce sera fin mars 2013. L'objectif déclaré a été précisé: transposer à l'hôpital les accords de l'avenant conventionnel n° 8...! Une certaine confusion s'est manifestée par l'amendement "Christian PAUL" au projet de LFSS, finalement retiré...!

Nous sommes donc à la mi-temps de ce match solidarité versus dépassements. Le "front solidaire" dans lequel nous essayons de nous inscrire est mené au score par "l'alliance libérale inédite" associant Marisol Touraine, Frédéric Van Rookeghem et la DMD (droite médicale décomplexée).

Et le score risque de s'alourdir en fin de match, l'arbitrage étant assuré à distance par François HOLLANDE qui ne signale pas toutes les fautes...nous ne savons pas, à ce jour, si nous aurons une prolongation sociale malgré un score non nul en fin de partie...seuls quelques frémissements sont perceptibles.

Malgré ce score intermédiaire défavorable, nous n'allons pas quitter le terrain à la mi-temps.

Nous nous fixons donc:

- d'être auditionnés par cette mission LAURENT (nous devons avoir à nouveau au téléphone demain Mr Jean-Luc ESHMANN - du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé - qui en assure le secrétariat par intermittence mais qui a consigne de ne rien dire sur la composition de la commission, les auditions... etc.);
- de compléter nos argumentaires et d'accompagner nos refus par des propositions constructives.

D'ores et déjà toute réflexion de votre part est la bienvenue; nous en ferons la synthèse soumise à validation (même si nous savons que l'élaboration collective consensuelle est parfois très difficile à rédiger).

Nous allons bien-sûr renforcer la convergence avec nos 240 confrères hospitaliers qui avaient pris position en mars dernier (cf. doc. joint : article du journal LIBERATION avec la liste des 240 signataires). Certains d'entre eux ont déjà signé notre MMS, dont Jean-Luc LANDAS, praticien hospitalier au CHU de Nantes, qui vient de rejoindre notre comité de pilotage de 7 personnes.

A bientôt, très cordialement.

*Bernard COADOU 0614555478*

PS : Nous préparons une réponse à FRANCE 2 TV, à propos de l'Emission ENVOYE SPECIAL du 15 nov. Ils nous ont enfin répondu officiellement avant hier, après avoir reçu de nombreuses protestations de notre part et de nos partenaires.